

Maryvonne LE BERRE
et Collaborateurs*

RESUME Consultés pour leurs références régionales ou locales, les guides touristiques donnent aussi une vision globale de la France qui est rarement perçue par l'utilisateur. Différents types de représentations cartographiques ont été choisis pour montrer, à partir d'informations simples, découpage en « régions » touristiques, étoilement des sites et des espaces touristiques, cette image de la France.

- FRANCE
- GUIDE TOURISTIQUE
- MIDI
- RELIEF
- TECHNIQUES CARTOGRAPHIQUES

ABSTRACT Tourist guide books are referred for their regional or local informations, but they also give a global image of France which is seldom perceived by users. Different kinds of mapping have been selected to show this image of France, from simple informations such as division in tourist areas, hierarchy of attractive sites or areas.

- FRANCE
- MAPPING TECHNIQS
- RELIEF
- SOUTH OF FRANCE
- TOURIST GUIDE BOOK

RESUMEN Consultadas por sus referencias regionales o locales, las guías turísticas dan también una visión global de Francia raras veces percibida por el usuario. Hemos escogido varios tipos de representaciones cartográficas para mostrar, a partir de informaciones simples, división en « regiones » turísticas, jerarquización de los sitios y espacios turísticos (« estrellas »), dicha imagen de Francia.

- FRANCIA
- GUIA TURISTICA
- RELIEVE
- SUR DE FRANCIA
- TECNICAS CARTOGRAFICAS

Les guides touristiques décrivant les curiosités de la France sont utilisés pour leurs informations locales ou régionales. Pourtant, ils produisent aussi une image globale, complexe et hétérogène du territoire national. La traduction cartographique d'informations simples contenues dans le *Guide Vert* (1) et le *Guide Bleu* (2) 1985 (découpage en « régions touristiques », identification et étoilement des sites et des espaces touristiques (3)), donne une représentation de cette image méconnue de l'espace français.

Les cartes présentées montrent les points forts des répartitions spatiales liées à l'image touristique produite par les guides en fonction des découpages territoriaux et de l'étoilement ; elles ont été effectuées à partir d'un relevé exhaustif des sites et des espaces touristiques. Certaines cartes ont été dessinées à la main : elles fournissent une localisation précise des sites. Cette localisation, faite sur

un fond de carte au 1/1 000 000, a servi de travail préparatoire à une série de traitements automatiques. Un carroyage formé de mailles de 10 km de côté a été posé sur ce fond (grille du Lambert II étendu). Chaque carreau s'est ainsi révélé porteur d'informations qui ont été transcrites sous forme de matrices informatisées. Ces traitements ont donné lieu à deux types de cartes : des cartes à plat, dans lesquelles l'importance du phénomène touristique est simplement représentée par la variation d'intensité du signe utilisé ; des blocs-diagrammes, dans lesquels les variations de hauteur des carreaux correspondent à celles du phénomène touristique.

L'information traitée présente dans son ensemble une bonne homogénéité. Certaines cartes sont donc comparables. Les avantages et les inconvénients de chaque type de représentation cartographique peuvent être ainsi mis en évidence.

* Patricia MATHIEU et Jean-Marc ROCHE.

(1) *Guide Michelin*, 1985, série des 19 guides « verts ».

(2) *Guide Hachette France*, 1985, en 1 volume.

(3) Le site touristique désigne tout lieu ponctuel auquel les guides consacrent une rubrique spécifique. L'espace touristique correspond à la région touristique des guides ; il a grosso modo la superficie d'une micro-région et donne lieu également à une rubrique spécifique.

Les découpages de l'espace français en régions touristiques



1. Les régions administratives



2. Les grandes « régions » du Guide Bleu

Dans le *Guide Bleu*, la France est divisée en vingt-sept grandes « régions » qui suivent les limites départementales mais non les limites régionales (fig. 1 et 2). Ce découpage répond à trois nécessités liées entre elles :

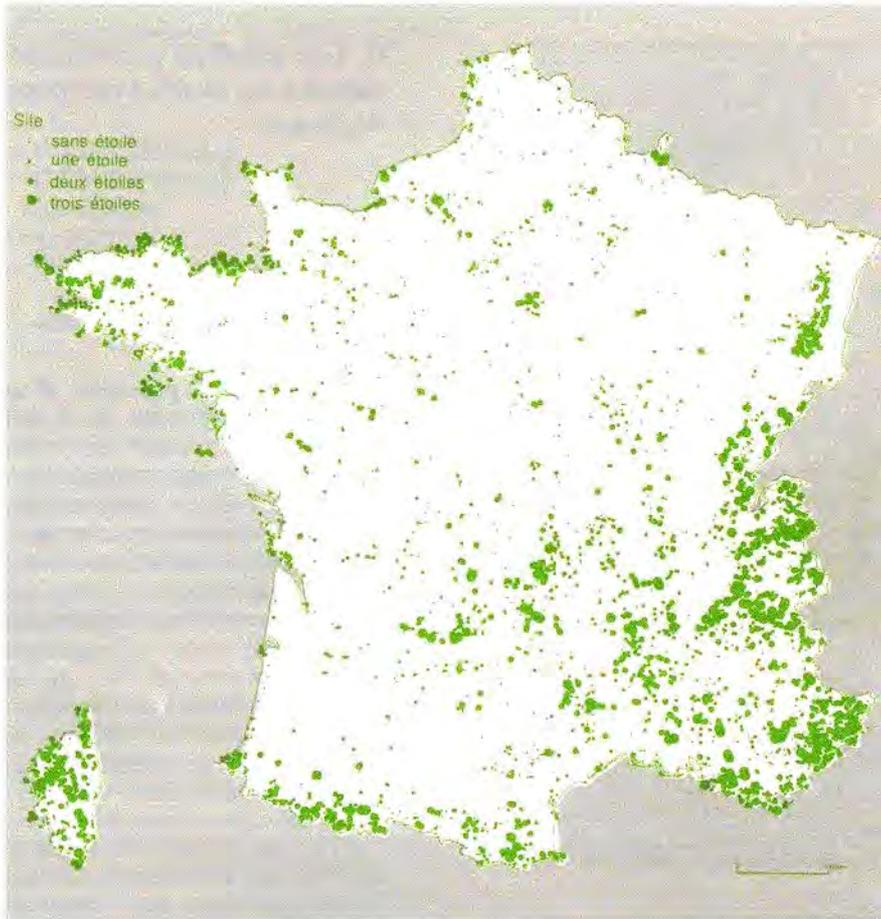
- Individualiser les espaces les plus touristiques en les érigeant en régions (Alsace, Bretagne, Provence-Côte-d'Azur, Touraine-Blésois-Orléanais...), ce qui aboutit, par défaut, à isoler ceux qui le sont moins (Ardenne-Champagne, Limousin...).
- Déterminer des régions qui sont perçues par le touriste comme possédant une unité, d'où le recours fréquent aux appellations historiques ; on peut noter que l'existence de certaines régions administratives est suffisamment reconnue pour que celles-ci soient confondues avec des régions touristiques (Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Limousin).
- Partitionner l'espace français en fonction de types de tourisme différents.

Le découpage du *Guide Vert* (fig. 3) répond à une toute autre logique : il n'apparaît pas comme un but mais comme une nécessité liée aux contraintes de l'édition (format et épaisseur constante pour chaque volume). Plus l'espace est touristique dense par le nombre de ses sites décrits, plus les « régions touristiques » sont petites. La partition de la France qui en résulte est pour le moins originale (cf. l'étirement nord-sud du Périgord et la dilatation est-ouest de la côte atlantique par exemple) et aucun argument n'est développé dans le guide pour la justifier. Tout se passe comme si l'on souhaitait faire oublier des limites qui musardent tantôt près des frontières départementales, tantôt près des cours d'eau, tantôt dans



3. La France du Guide Vert

un ailleurs difficilement définissable. Ainsi le *Guide Vert* a-t-il peut-être trouvé une parade aux critiques que soulève tout découpage : le silence et la discrétion. Quant aux dénominations, elles sont conformes à ce qu'en attend une clientèle qu'il ne faut pas choquer : imaginerait-on une France sans Bretagne ? Les grands espaces touristiques français donnent ainsi leur nom à une « région » sur laquelle viennent se greffer des espaces moins prestigieux.



4. Les sites naturels du *Guide Vert*

Les sites naturels du *Guide Vert* : une définition de la nature française

Chacun des 4000 points de la carte 4 représente un site naturel décrit dans le *Guide Vert* en fonction de son attrait touristique : les jugements de valeur sur cet attrait sont ordonnés en quatre niveaux hiérarchiques (simple mention du site, une, deux, trois étoiles). Cette carte représente la localisation et l'appréciation des sites naturels sur le territoire français. Les préférences du guide sont claires : reliefs prononcés des zones montagneuses, surtout lorsqu'ils sont assortis de bonnes voies de passage, côtes rocheuses tourmentées, sites à passé touristique solidement établi par l'histoire. Le Sud-Est et la Bretagne constituent un mélange équilibré de ces divers

éléments d'appréciation. A noter le rôle de la proximité de Paris, qui contribue à faire ressortir les vallées et les grandes forêts d'Ile-de-France et de Normandie. Cet effet de comblement des vides dans les secteurs faiblement touristiques est cependant peu développé et les oppositions spatiales, à l'échelle de la France, sont nettes.

La cartographie manuelle était indispensable pour localiser chacun des lieux décrits par le guide. Elle donne une bonne précision et convient aussi bien à ce type de travail de repérage spatial qu'à la légende courte qui lui est associée.



5. La référence au Midi dans le *Guide Bleu*

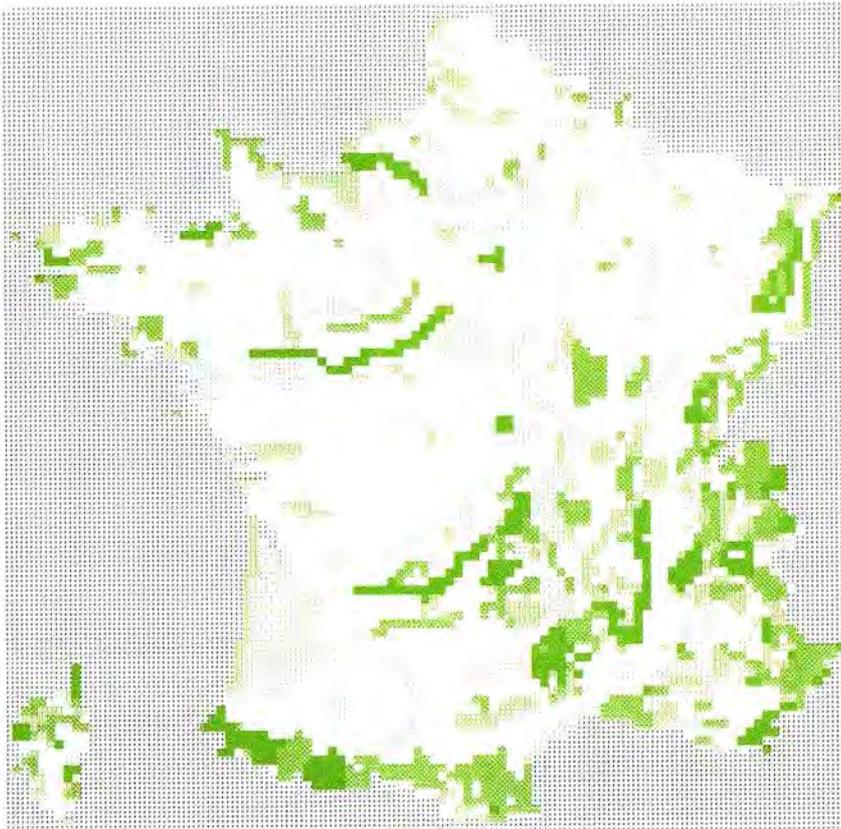
Seuls les sites localisés hors de la région Provence-Côte-d'Azur du guide ont été retenus.

Le Midi, terme de référence touristique

La carte indique les sites touristiques dont la description, dans le *Guide Bleu*, contient une référence au Midi (termes employés par le guide : midi, méridional, méditerranéen, provençal). Celle-ci semble avoir pour fonction d'annoncer l'espace supposé être l'objectif prioritaire que le touriste doit atteindre, en l'occurrence le Midi.

La cartographie de ces sites fait apparaître un phénomène original : ils se répartissent en deux auréoles : la première, de la Franche-Comté à l'Agenais, délimite une grande France méridionale ; la seconde, du Queyras au Gard en passant par Valence, constitue une véritable zone de transition, avancée septentrionale d'un sud-est bien délimité qui correspond à la Provence-Côte-d'Azur du guide, considérée comme la région française, touristique par excellence.

Une telle carte, de réalisation très simple, peut constituer un point de départ intéressant pour une réflexion sur la fonction anticipative de l'image dans les représentations et les pratiques touristiques.



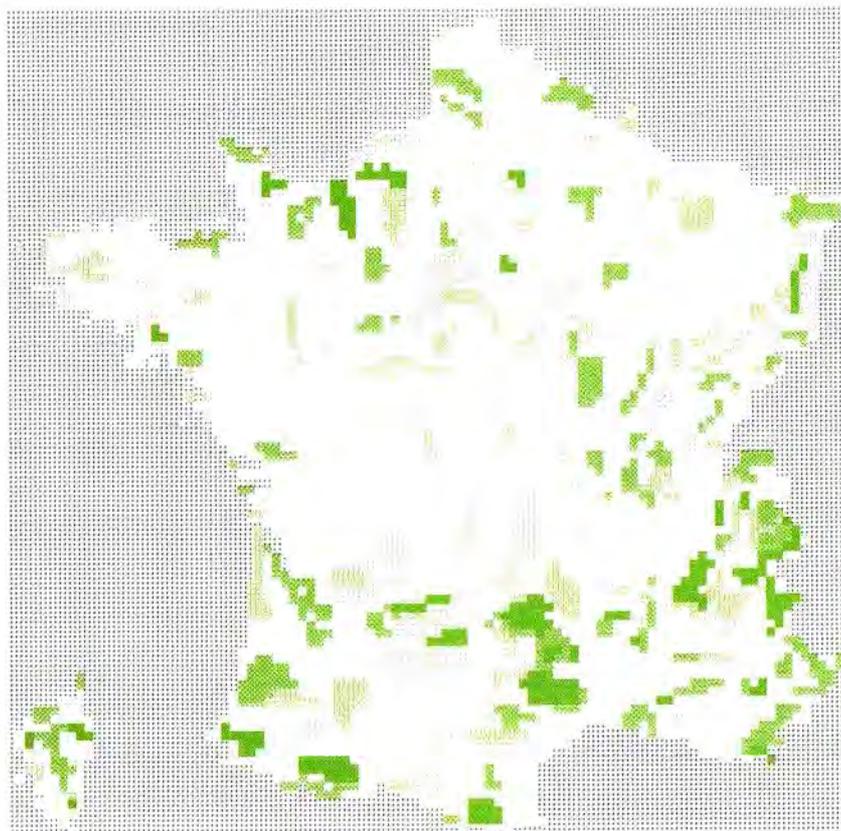
6. Les espaces touristiques naturels du *Guide Vert* (page 44, haut)

Les espaces touristiques du *Guide Vert* et du *Guide Bleu*

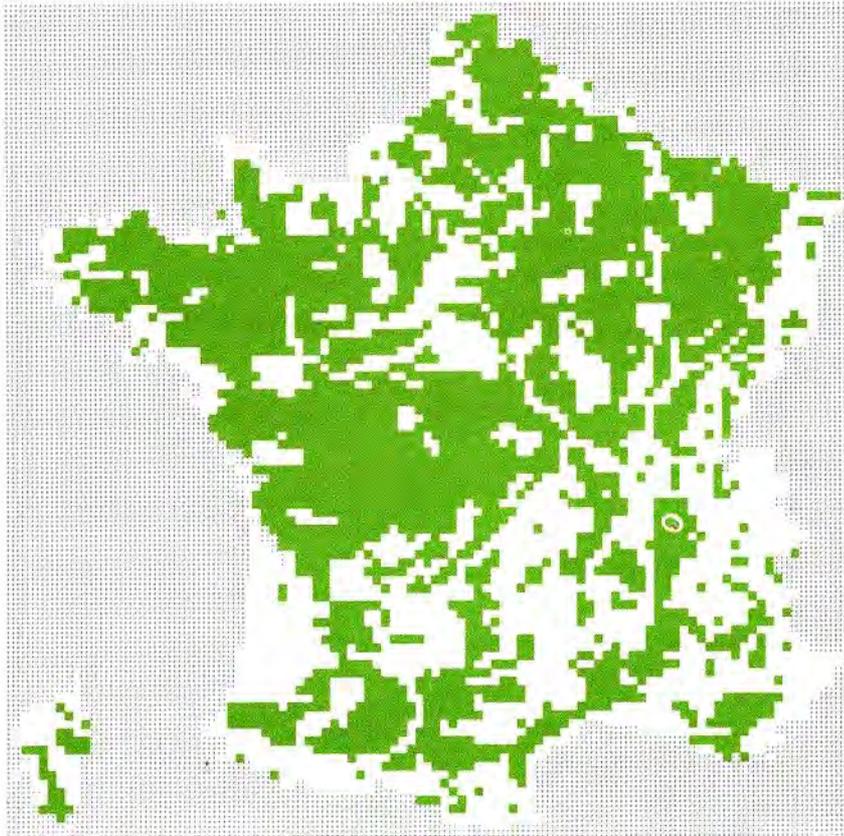
La vocation première d'un guide est de prendre en charge l'organisation spatiale des loisirs du touriste. Dans le cadre d'un espace doté d'une certaine unité naturelle ou historique, le guide propose un ensemble de circuits consacrés à la visite. Les *Guides Vert* et *Bleu* ont une façon assez semblable de définir et d'apprécier l'espace touristique : ce qui en constitue l'attrait, c'est un ensemble de sites que l'on découvre de la route et qui se prêtent à l'élaboration d'un circuit.

Ces espaces sont de formes et de superficies très variables. Chaque carreau des cartes 6 et 7 donne ici à l'œil une référence qui lui permet d'associer des formes qui seraient autrement incomparables. Ces deux cartes offrent beaucoup de similitude avec la carte des sites naturels, en particulier par la primauté de la moitié sud-est de la France. On peut noter la place importante occupée par le Massif Central et les Pyrénées, qui n'apparaissent pas avec la même vigueur sur la carte 4.

Le *Guide Vert* s'avère plus généreux que le *Guide Bleu*, à la fois pour le nombre et pour la superficie des espaces naturels référencés. Par tradition, le *Guide Bleu* a conservé un goût plus marqué pour le passé que pour la nature.



7. Les espaces touristiques naturels du *Guide Bleu* (page 44, bas)



8. Un certain vide touristique (*Guide Vert, Guide Bleu*)

Une certaine France du vide

L'intérêt de la cartographie automatique est de pouvoir transformer rapidement une information brute (ici les espaces touristiques caractérisés par leur localisation et leur étoilement) en de nouvelles informations donnant lieu à de nouvelles représentations cartographiques. La carte 8 a été obtenue par superposition des deux matrices d'information utilisées pour élaborer les cartes 6 et 7. Ont été cartographiés, par la même méthode de carroyage, les secteurs qui ne sont mentionnés par aucun des deux guides : c'est le négatif de l'union des deux cartes précédemment citées, la France du vide touristique en quelque sorte. Il s'agit cependant d'un vide relatif puisque l'on n'a pas tenu compte des sites isolés localisés hors de ces espaces touristiques.

On retrouve évidemment, dans les inégalités spatiales du vide, l'opposition NO-SE de la France. Mais la cartographie fait aussi apparaître un grand bloc homogène dans le Centre-Ouest, davantage de contrastes dans le Bassin Parisien, le centre de la Bretagne et les confins armoricains occupant une situation intermédiaire. On peut aussi noter le vide des piedmonts et d'une partie de l'arrière-pays provençal. Le rapprochement des cartes 4 et 8 permet d'examiner la propension des sites naturels à former ou non des espaces touristiques. Les sites côtiers, répartis inégalement, sont de ce point de vue très intéressants : on peut opposer, par exemple, les côtes bretonnes, riches en sites mais pauvres en « régions » touristiques, aux côtes normandes où la situation est inverse.

La France touristique en trois dimensions

Le même carroyage a été utilisé pour cartographier en trois dimensions l'ensemble des sites naturels mentionnés dans les deux guides. Tout carreau contient donc un certain nombre de sites ayant chacun leur étoilement spécifique. La « valeur touristique » d'un carreau a été obtenue en pondérant le nombre de sites par leur niveau d'étoilement. C'est cette valeur touristique qui a été reportée sur l'échelle des hauteurs. Un lissage a été effectué pour adoucir les pics formés par simple calcul de la hauteur de chaque carreau.

La technique du bloc-diagramme a servi à tester l'intérêt de ce type de cartographie automatique sur un très grand nombre de cartes pour lesquelles on a fait varier l'échelle des hauteurs, la hauteur du talus, l'angle de vue, l'inclinaison au-dessus de l'horizontale. Trois exemples sont présentés ici (fig. 9), montrant les avantages et les inconvénients visuels de chacune des variations envisagées.

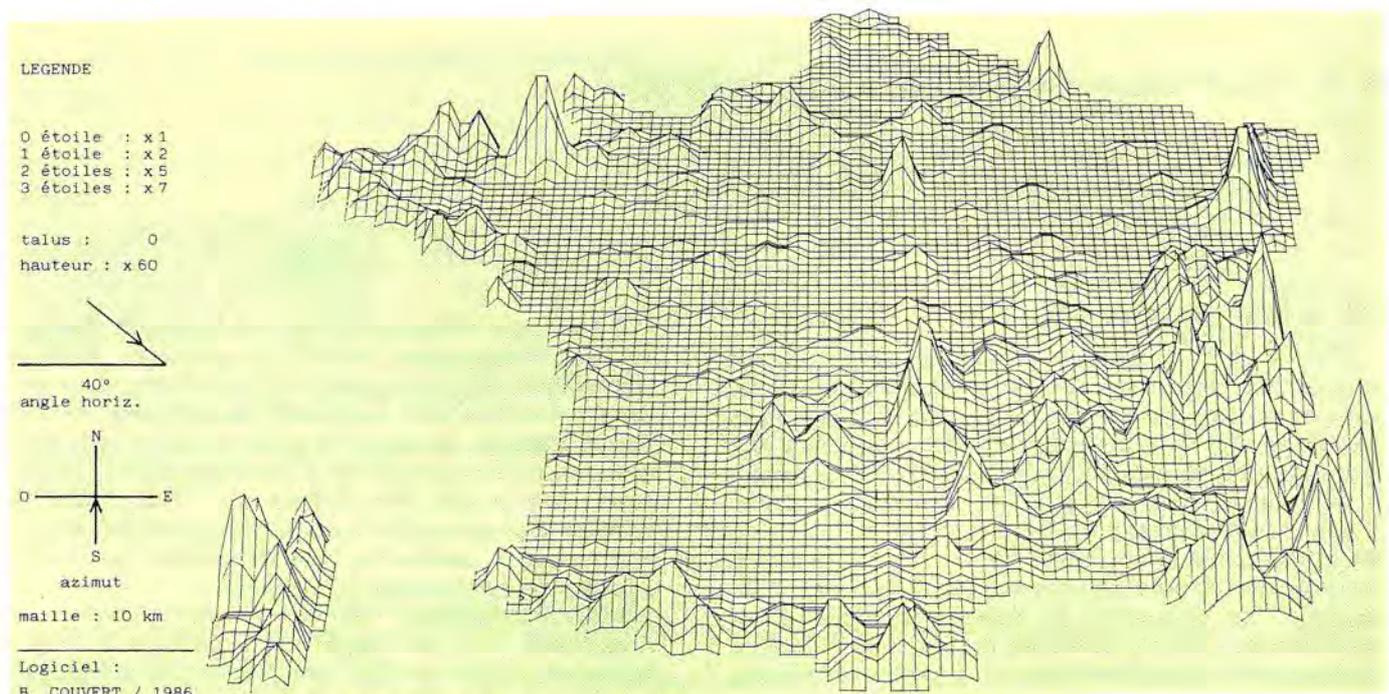
Les changements de valeur de ces paramètres engendrent des types de comportements divers. Parfois, ils donnent lieu à des appréciations très personnelles qui partagent également les lecteurs : certains préfèrent les cartes avec talus, les autres, les cartes sans talus. Parfois au contraire, l'accord est général : médiocrité de la représentation classique avec le sud en bas de la carte ; exagération des hauteurs qui, comme sur un profil topographique, permet de donner une représentation plus visible des carreaux dont la valeur est faible ; avantage lié à l'angle de vue au-dessus de l'horizontale et au choix de la direction de vue, de façon à minimiser le nombre et la superficie des secteurs dissimulés par la représentation

en relief (fortes hauteurs en haut de la page, faibles hauteurs en bas). La France a peut-être le tournis, mais à l'heure des satellites, ce n'est plus une provocation !

Ce type de cartographie permet de choisir, parmi tout un lot de cartes, celles qui sont les plus parlantes et les plus appropriées à l'objectif choisi ; il offre aussi l'avantage de fournir une très bonne vision globale dans laquelle le détail s'estompe. Il donne donc une représentation moins précise que celle de la carte manuelle (mais il ne s'agit peut-être que d'un manque d'habitude du lecteur). Il convient donc de choisir chaque type de représentation en fonction des objectifs que l'on se fixe, en fonction de la rapidité d'exécution des cartes et de leur lisibilité.

L'appréciation de relief par le Guide Vert

Ces trois cartes représentent le même phénomène que la carte 4. Elles montrent de manière percutante le rôle positif des reliefs élevés sur les jugements du *Guide Vert*. Mais cette évidence ne masque pas la valeur de la dénivelée, de l'accident, du contraste, dans la qualification touristique d'un site. Les côtes rocheuses apparaissent bien ainsi comme un autre facteur explicatif de la sélection du guide : le procédé cartographique permet le repérage immédiat des lieux réputés du tourisme côtier, région niçoise, Bretagne dans laquelle la concentration des sites de la ria de la Rance et du cap Fréhel s'individualisent nettement. A noter aussi l'influence de la proximité de Paris qui contribue sans doute à augmenter la valeur touristique des vallées de la Seine et de l'Oise ou celle de la forêt de Fontainebleau, tandis que les Pyrénées dans leur ensemble sont relativement peu prisées.



9. Les sites naturels du *Guide Vert* (et page 47)

-
- 1 **J.C. Wieber.** Landscapes, images, spaces
 - 2 **J.P. Nardy.** The landscapes seen by the Romans of the higher Empire
 - 5 **J.P. Tourneux.** Historical inheritance and landscapes : a cartographic approach of valorized spaces
 - 8 **P. Clément.** Architecture of the landscape in the Far East
 - 12 **G. Lehmann.** The English landscape : from the garden to the countryside
 - 16 **G. Chouquer et al..** The landscape revealed : how the past is stamped upon the landscape of today
 - 22 **M. Bruneau et al..** Cartography of agroecological landscapes
 - 26 **J.C. Wieber.** Shapes and light : the landscape, the painter and the geographer
 - 28 **S. Ormaux.** Mapping of landscape
 - 31 **J.P. Deffontaines and Ph. Prigent.** Reading the landscape with an agronomic concern
 - 38 **Th. Bossard.** Landscapes production in Svalbard
 - 41 **M. Le Berre et al..** Guide books and maps

Erratum

L'article sur « Vermeer et les cartes de géographie » publié dans le numéro 87/3 de la revue sous le nom de Jean MARTINON est à attribuer à son véritable auteur, Gilles FUMEY. L'erreur est due à une regrettable confusion de dossiers, et nous prions Gilles FUMEY et nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser. La table annuelle comportera évidemment la bonne indication.

GEOPOINT 88**Groupe Dupont**

AVIGNON 26 et 27 mai 1988**ECRIRE DE LA GEOGRAPHIE SUR LE MONDE**
L'approche régionale aujourd'hui

1. Nouveaux concepts, techniques nouvelles et géographie régionale.
2. L'articulation des différents niveaux d'analyse spatiale.
3. La position relative; l'ici et l'ailleurs (la périphérie du centre, le centre de la périphérie...).

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines**Rue Violette 84000 Avignon**

Cliché de couverture: *Lake Nemi ?*, J. M. W. TURNER, 1828, The Tate Gallery, Londres.